

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA Académique - Lycée professionnel Georges Guynemer - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA Académique - Lycée professionnel Georges Guynemer - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (32804)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| CFA Académique - Lycée professionnel Georges Guynemer - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (32804) | Jury par défaut | Tous les candidats | 15 | 39 | 1 |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Des résultats en matières générales | Résultats en matières générales qui sont au dessus de la moyenne | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | L'obtention du BAC avec un contrat est un plus | obtention du BAC avec un contrat est un plus | Essentiel |
| Savoir-être | Travail en équipe, savoir rendre compte | Mention dans les appréciations trimestrielles | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire. | Lettre de motivation - Appréciation des enseignants et du Chef d'Établissement | Très important |
| | CV et projet de formation motivé Assiduité satisfaisante du candidat. Avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée | Cohérence du projet | Important |
| | Signature d'un contrat d'apprentissage | L'inscription ne pourra être validée qu'avec la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités Eléments d'engagement tels que portés à la connaissance de la commission dans la lettre de motivation et la fiche avenir | Ouverture aux autres | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après consultation des contrats et des candidatures les candidats ont été retenus dans leur totalité

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La recherche d'une entreprise pour l'alternance doit commencer avant la rentrée. Elle doit se faire lors des période de stages de l'année précédente.

Signature :

Cédric BEAURAIN,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

Académique - Lycée professionnel Georges

Guynemer